

Réaménagement de la rue du Collège

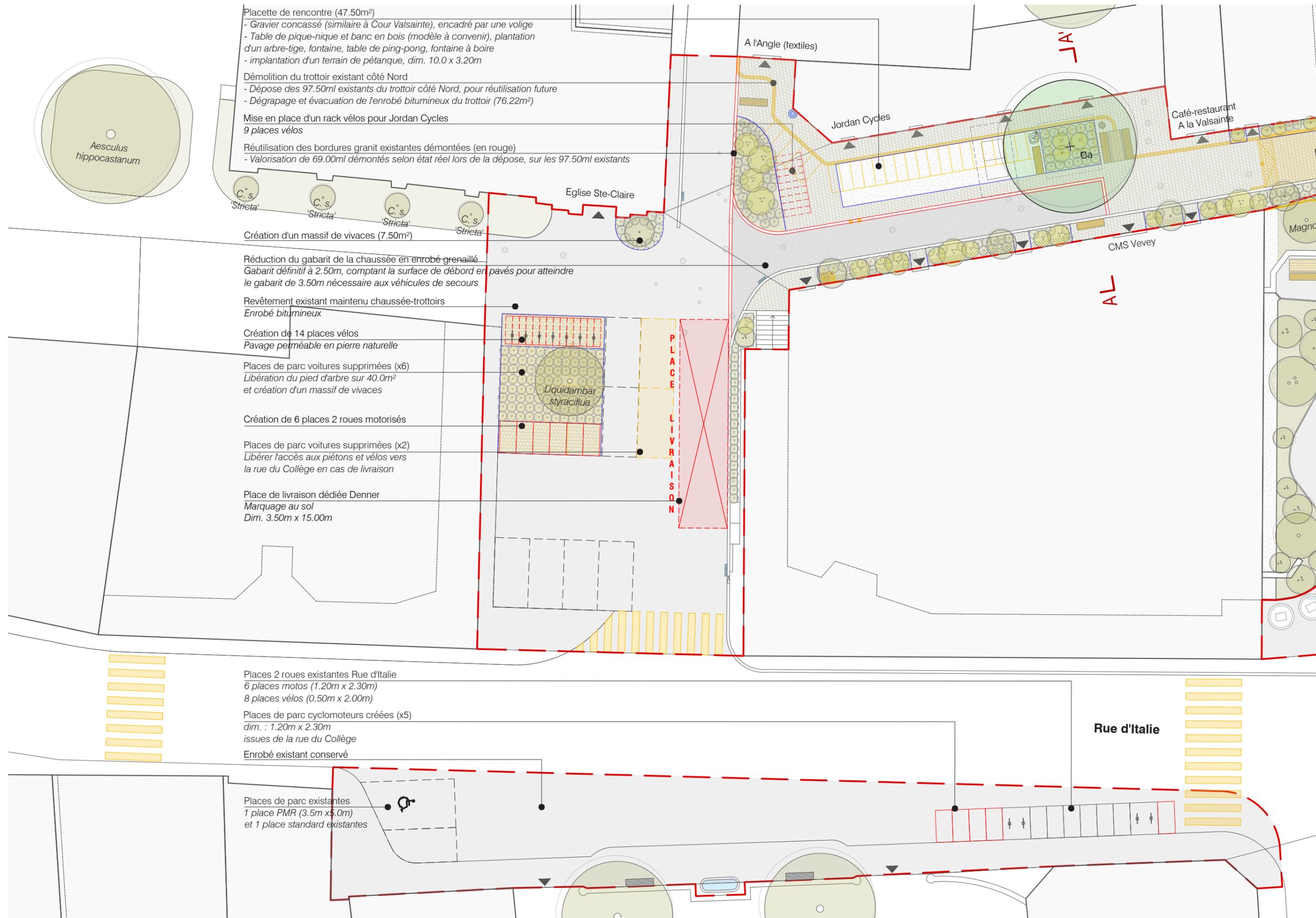
Aménagement piétonnier

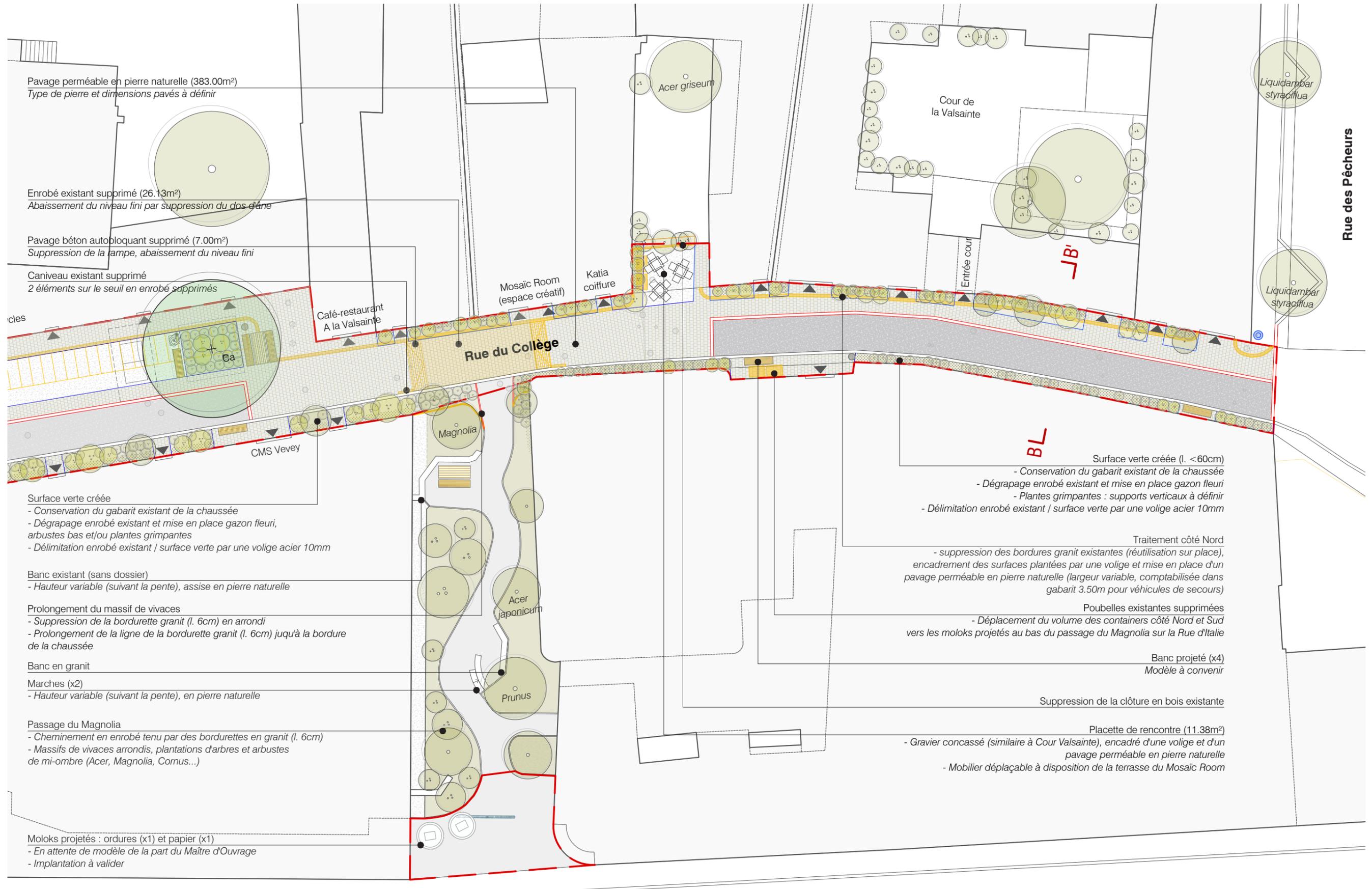
Service de l'urbanisme et de la mobilité
rue de Simplon 16
1800 Vevey

Avant-projet

Réduction du plan A0





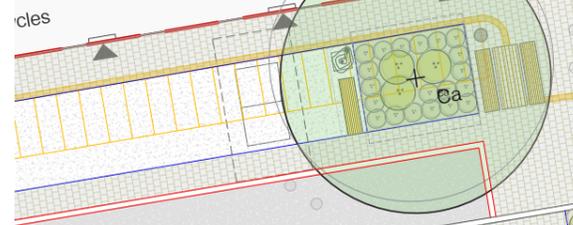


Pavage perméable en pierre naturelle (383.00m²)
Type de pierre et dimensions pavés à définir

Enrobé existant supprimé (26.13m²)
Abaissement du niveau fini par suppression du dos d'âne

Pavage béton autobloquant supprimé (7.00m²)
Suppression de la rampe, abaissement du niveau fini

Caniveau existant supprimé
2 éléments sur le seuil en enrobé supprimés



Surface verte créée
- Conservation du gabarit existant de la chaussée
- Dégrapage enrobé existant et mise en place gazon fleuri, arbustes bas et/ou plantes grimpantes
- Délimitation enrobé existant / surface verte par une volige acier 10mm

Banc existant (sans dossier)
- Hauteur variable (suivant la pente), assise en pierre naturelle

Prolongement du massif de vivaces
- Suppression de la bordurette granit (l. 6cm) en arrondi
- Prolongement de la ligne de la bordurette granit (l. 6cm) jusqu'à la bordure de la chaussée

Banc en granit

Marches (x2)
- Hauteur variable (suivant la pente), en pierre naturelle

Passage du Magnolia
- Cheminement en enrobé tenu par des bordurettes en granit (l. 6cm)
- Massifs de vivaces arrondis, plantations d'arbres et arbustes de mi-ombre (Acer, Magnolia, Cornus...)

Moloks projetés : ordures (x1) et papier (x1)
- En attente de modèle de la part du Maître d'Ouvrage
- Implantation à valider



Cour de la Valsainte

Entrée cour

BL

Surface verte créée (l. <60cm)
- Conservation du gabarit existant de la chaussée
- Dégrapage enrobé existant et mise en place gazon fleuri
- Plantes grimpantes : supports verticaux à définir
- Délimitation enrobé existant / surface verte par une volige acier 10mm

Traitement côté Nord
- suppression des bordures granit existantes (réutilisation sur place), encadrement des surfaces plantées par une volige et mise en place d'un pavage perméable en pierre naturelle (largeur variable, comptabilisée dans gabarit 3.50m pour véhicules de secours)

Poubelles existantes supprimées
- Déplacement du volume des containers côté Nord et Sud vers les moloks projetés au bas du passage du Magnolia sur la Rue d'Italie

Banc projeté (x4)
Modèle à convenir

Suppression de la clôture en bois existante

Placette de rencontre (11.38m²)
- Gravier concassé (similaire à Cour Valsainte), encadré d'une volige et d'un pavage perméable en pierre naturelle
- Mobilier déplaçable à disposition de la terrasse du Mosaïc Room

Rue des Pêcheurs

DATE : 14.03.2023
Echelle : 1/250
FORMAT : A3
DESSIN : LAL

PLAN N°4
11970 AP P250 02
INDICE

PHASE AP
Plan détaillé - 2/2

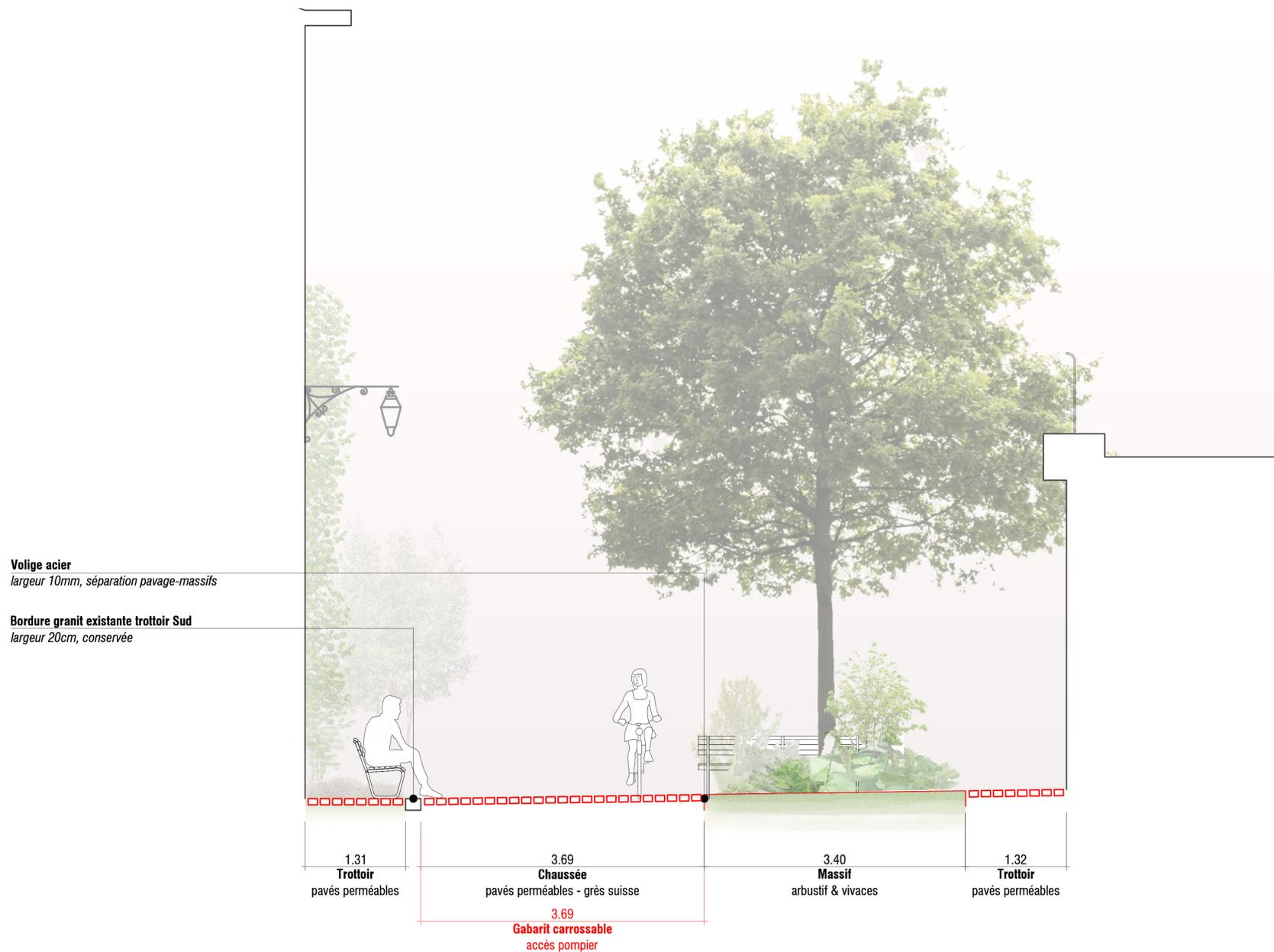
Vevey
Rue du Collège

Service Urbanisme et mobilité
Rue du Simphon 16
1800 Vevey
Tél. 021 925 35 61

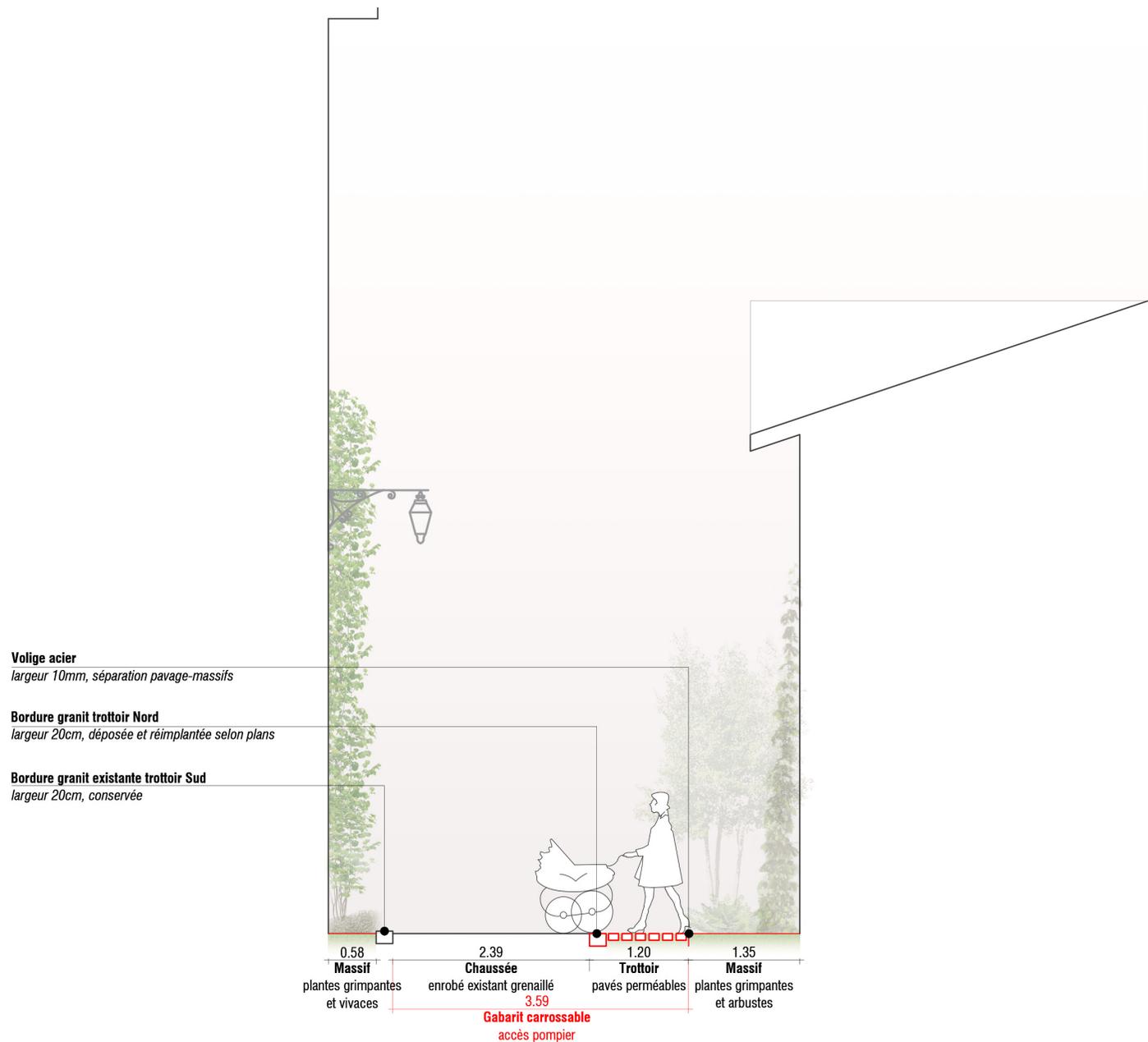
atelier grept
architecture du paysage | www.atgrept.ch
route du Irenay 15 | 1896 saint-gingolph
T. 024 481 83 01 | paysage@atelier-grept.ch



Coupe AA' 1:75



Coupe BB' 1:75



Matérialités

Surfaces perméables en pavés en pierre naturelle (383.00m²)



Un pavage en pierre naturelle, type grès suisse, va valoriser l'aspect historique et identitaire du centre-ville de la rue du Collège. De plus, le pavé incarne fortement le caractère piéton de l'espace public ; l'utilisation de ce matériau va donc participer à changer le regard et l'usage porté sur cet axe, désormais résolument consacré à la mobilité douce.

L'irrégularité du pavage va également induire une circulation raisonnée et à vitesse réduite des cycles (confort moindre par rapport à l'enrobé bitumineux), améliorant ainsi la sécurisation de la rue pour les plus jeunes notamment.

Placettes en gravier concassé (62.00m²)



La mixité d'usages possibles sur ce revêtement va permettre de mixer les activités, sur un petit espace : pétanque, jeux autour de la table de ping-pong, mobilier de délasserment tel que le banc ou la fontaine...
Ce revêtement a également l'avantage de s'inscrire dans la continuité des placettes existantes, telles que la cour de la Valsainte, lieu emblématique de la rue du Collège.

Bordures en granit existantes (maintenues au sud et déplacées au nord) - 69.00ml



Légende

-  Bordures granit I. 20cm démontées pour réutilisation : **97.50ml**
-  Bordures granit I. 20cm existantes réutilisées + projetées : **100.20ml**
-  Bordures granit I. 20cm existantes conservées



Les bordures granit existantes du trottoir Nord sont démontées proprement pour être réutilisées dans le cadre du réaménagement de la rue du Collège. Sur les 97.50ml démontés, la totalité sera réutilisée et un peu complétée ; par le réemploi de ces matériaux (suivant état existant, à confirmer à l'exécution), le projet s'appuie sur l'existant pour affirmer une image renouvelée et redimensionnée à l'échelle de la rue piétonne.

Végétalisation

Arbre projeté (x1)



Micocoulier de Provence (*Celtis australis*)
H 15-20m / L 10-15m

Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos* 'Skyline')
H 15-20m / L 6-8m

Plantes grimpantes avec dispositifs d'accroches verticales



La végétalisation verticale en utilisant les plantes grimpantes est un outil particulièrement intéressant dans une ruelle au gabarit limité comme la rue du Collège. Cependant, l'implantation des plantes directement sur les façades génèrent un conflit avec l'existant (fenêtres parfois basses et/ou nombreuses, crépis, isolation...). Une alternative pourrait être trouvée en implantant, selon le schéma ci-contre, des petites structures verticales de hauteur variable permettant aux plantes grimpantes de s'accrocher sans endommager les façades existantes.

Palette végétale (à affiner en phase 32)



Akébia (*Akebia quinata*), flor. mai, H 6-10m, expo. soleil / mi-ombre emplacement chaud et protégé

Lierre (*Hedera helix*), flor. sept.-octobre, H -20m, soleil indirect à ombre profonde

Hortensia grimpant (*Hydrangea petiolaris*), flor. juin-juillet, H 10-15m, expo. soleil / ombre, sols frais

Schizopragma (*Schizopragma hydrangeoides*), flor. juin-août, H 10m, L 4m, expo. mi-ombre

Chèvrefeuille (*Lonicera caprifolium*), flor. mai-juin, H 3-6m, expo. soleil / mi-ombre, sol frais à humide

Chèvrefeuille (*Lonicera herryi*), flor. juin-juillet, H 4-6m, expo. soleil / ombre, sols frais

Clématite (*Clematis alpina*), flor. avril-juin, H 3m, L 1,5m, supporte l'ombre

Clématite (*Clematis macropetala*), flor. mars-juillet, H 2,5m, soleil / mi-ombre, sols pas trop sec à frais

Vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*), flor. juillet-août, H 10-15m, expo. soleil / ombre, tous les sols

Aristolochie (*Aristolochia macrophylla*), flor. juin-août, H 10m, L 2-6, expo. mi-ombre-ombre, sols normaux

Cépées et arbustes



Palette végétale (à affiner en phase 32)



Erable jaspé (*Acer pensylvanicum*), H 6-9m, L 3-6m, soleil - ombre
 Orme de Samarie (*Ptelea trifoliata*), H 3-5m, L 3-5m, soleil - ombre
 Sorbier (*Sorbus aucuparia*), H 6-12m, L 4-6m | soleil - ombre
 Hêtre austral (*Nothofagus antarctica*), H 6-10m, L 2-4m | soleil, mi-ombre
 Epine monogyne (*Crataegus monogyna*), H 2-6m, L 2-4m, soleil, mi-ombre
 Angélique (*Aralia elata*), H 5m, L 3m, soleil/ mi-ombre
 Angélique (*Aralia elata*), H 5m, L 3m, soleil/ mi-ombre

Mobilier

Mobilier terrasses privées



Tables et chaises type Luxembourg (Velopa) :

- mobilier en acier ou en aluminium, léger et déplaçable
- coloré au choix (24 couleurs possibles), pouvant faire de ce mobilier un élément identitaire du lieu
- possibilité de découper des logos au laser
- possibilité d'ajouter des oeilletons soudés sur les pieds arrières de la chaise pour relier le mobilier à une table, afin d'éviter le déplacement trop éloigné du mobilier

Différentes possibilités d'assises :

- chaise Bridge (avec accoudoirs) pour terrasse café-restaurant de la Valsainte
- fauteuil bas pour terrasse Mosaïc Room

Table de ping-pong (1 élément)



- Table de ping-pong type Oxygène (Area)
- piètements métalliques prévus pour scellement facile
 - structure en acier garantissant une grande résistance adaptée à un lieu public
 - filet anti-vandalisme en aluminium brossé
 - possibilité de thermolaquer le filet et les piètements pour harmoniser la couleur au mobilier déplaçable par exemple

Fontaine



Modèle à convenir une fois le principe d'implanter une fontaine à boire validé.

Appropriation de l'espace public par les habitants et les commerces



Ne pas oublier que, malgré la contrainte des accès pompiers, la rue du Collège devient avant tout praticable et pratiquée par les habitants et passants !

La rue est à eux...